

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ,
TENUE À LA SALLE WILLIE-CYR DU CENTRE DONALD-
THIBEAULT, LE MARDI 17 SEPTEMBRE 2019 À 19h00.**

Sont présents :

M. Étienne Baillargeon	Maire
M. Jean-Guy Carrier, conseiller	siège n° : 1
M ^{me} Nancy Charpentier, conseillère	siège n° : 3
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
M ^{me} Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

Est absent :

M. Serge Lestage, conseiller siège n° : 4

Conformément à l'article 156 du *Code municipal*, l'avis de convocation a été donné à tous les membres du conseil, au moins deux jours avant la séance. Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation conformément au Code Municipal du Québec.

Ouverture de la séance

Le secrétaire-trésorier constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00, 4 personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation de soumission dans le cadre du projet de réfection de l'aqueduc sur la rue Bilodeau
3. Programme d'aide à la voirie locale, volet projets particulier d'amélioration par circonscription électorale
4. PÉRIODE DE QUESTIONS Basées uniquement sur les points à l'ordre du jour
5. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-09-21 OUVERTURE D'ASSEMBLÉE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Line Larouche

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

EB
FL

2019-09-22 ACCEPTATION DE SOUMISSION DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DE L'AQUEDUC SUR LA RUE BILODEAU

ATTENDU l'acceptation de la programmation de la T.E.C.Q. 2014-2018 de la Municipalité du village de Baie-Trinité au printemps 2019;

ATTENDU QU'un des projets consiste au prolongement de l'aqueduc sur la rue Bilodeau;

ATTENDU QUE les plans et devis du projet ont été livrés à la Municipalité du village de Baie-Trinité par le Groupe Conseil TDA et que l'appel d'offres s'est terminé le 13 septembre 2019;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Jean Fournier Inc.	455 617.18\$
Construction Polaris CMM Inc.	419 658.75\$
EJD Construction inc.	351 786.81\$
Roland Munger inc.	300 293.94\$

ATTENDU QU'il faut agir rapidement afin de pouvoir réaliser les travaux à l'automne 2019;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Nancy Charpentier

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte la soumission de Roland Munger inc au montant de 300 293.94\$ taxes incluses pour la réalisation des travaux d'aqueducs sur la rue Bilodeau.

QUE cet investissement soit assumé par la TECQ 2014-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-09-23 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIER D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité a reçu une correspondance de M. Martin Ouellet député de René-Lévesque nous octroyant une subvention de 20 000\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration par circonscription;

ATTENDU QU'il y a lieu de définir les rues où seront effectués les travaux et la nature de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M^{me} Carole Jourdain

QUE les travaux à faire dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration par circonscription soient les suivants :

EB
FL

Rues	Types de travaux
Jourdain	Remplacement de ponceaux de moins de 4,5 mètres
Therrien	Remplacement de ponceaux de moins de 4,5 mètres

QUE monsieur Frédérick Lee directeur général soit autorisé à signer tous les documents relatifs au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS (basées uniquement sur les points à l'ordre du jour)

M. Yvan Thibeault demande si les travaux peuvent être fait en régie?

Il pose des questions sur les normes en environnement.

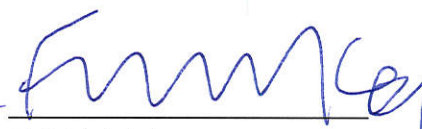
Il demande s'il va y avoir un aqueduc au Petit-Mai

2019-09-24 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jean-Guy Carrier, de lever l'assemblée, il est 19h00.

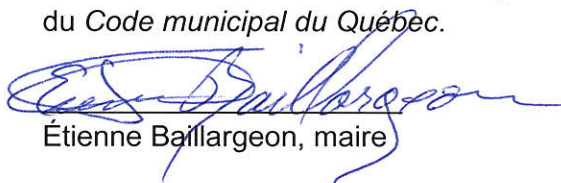


Étienne Baillargeon,
Maire,



Frédérick Lee,
directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.



Étienne Baillargeon, maire

EB
FL